LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. LE COURRIER DE L'OUEST, JEUDI, 21 JANVIER, 1909. NUMERO 16.

NOUVELLES REGIONALES

BROSSEAU.

Nous avons commencé l'année par un froid intense, qui a continué jusqu'à ces jours

Cela a eu pour résultat d'arrêter quelque peu l'ouvrage et les affaires en général, mais d'un autre côté on en a profité pour s'amuser en "vrais Canadiens" pendant tout le temps des fêtes

Il y a beaucoup d'ouvrage dans le bois, actuellement. Trois moulins à scie sont en opération et débitent chaque jour jusqu'à 200 mille pieds de bois, qui seront utilisés ici et dans les alentours.

Tous les fermiers avisés profitent de la présence de ces moulins pour s'approvisionner de bois de construction.

Nous aurons une grande convention à St-Paul des Métis, où tous les gens du Nord devraient se rendre, depuis Duvernay jusqu'à Moose Lake.

Cette convention sera tenue dans le seul but de s'occuper des intérêts du pays, c'est-à-dire de notre division qui a été négligée énormément.

Il y aura un délégué nommé pour chaque petit centre, lesquels décideront entre eux s'il est nécessaire d'envoyer une délégation spéciale auprès du gouvernement provincial pour exposer nos besoins et savoir si nous pourrions obtenir quelque chose

La date de la convention sera décidée ces jours-ci, et tous pourront le savoir à Brosseau Crossing, St-Paul des Métis. M Jacques Green, de St-Vincent pourra fournir tous les détails de cette convention, étant donné qu'il est de ceux qui s'en occupent le plus avtivement.

Deux mariages ont eu lieu récemment; ce sont ceux de: M. Jos. Poulin, de Duvernay avec Mlle Tessier, de St-Paul des Métis.

M. Olivier Foisy avec Melle Dupuis de Morinville.

A ces nouveaux couples nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

DUVERNAY.

Mercredi le 13 courant notre populaire marchand, M. Mathias Théroux, réunissait chez lui l'élite de la jeunesse de Duvernay et de Brosseau pour une soirée d'amusements à la mode vraiment canadienne.

M. et Mme Théroux n'avaient rien négligé pour rendre la soirée des plus attrayantes; le salon était décoré avec goût, la musique entraînante, la table garnie des mets les plus exquis.

Mesdemoiselles Théroux ont eu comme toujours, rendre la soirée très agréable pour tous les invités. M. Adrien Beaudet a déclamé avec un talent d'artiste un épisode de la guerre franco-prussienne; les applaudissements n'ont pas manqué.

Melle Albina DesPins et M. A. Valentin ont charmé l'auditoire par leurs chansons.

En somme les heures ont paru tellement courtes que les invités se sont séparés avec regrets au lever du soleil emportant le meilleur souvenir de cette agréable réunion.

Le '2 janvier dernier, était célébré à St-Paul des Métis, le mariage de l'un de nos jeunes citoyens d'avenir, M. Jos. Poulin, avec Mlle Donalda Tessier.

Ce fut l'événement du jour, tant à Duvernay qu'à StPaul, et il eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. A. St-Hilaire servait de père au marié; M. H. Tessier conduisait sa fille.

Les filles d'honneur étaient Mlles Laura Poulin et Eva Tessier. Les garçons d'honneur: MM. Victor Tessier et J.-B. Thérien.

Le lendemain du mariage, M. Poulin conviait tous les invités à un magnifique souper à l'hôtel Richelieu, tenu par M. St-Hilaire.

Le soir on dansa jusqu'à l'aube chez M. Jos. Desrosiers à Duvernay.

Etaient présents à ces fêtes: Mesdames et Mesdemoiselles Beaudin, Paradis, J. Boileau, L. Boileau, Vincent, Desrosiers, E. Théroux, E. Desrosiers, A. Béchard, Julien, Lavallée.

Messieurs Bélanger, G. Desrosiers, F. Paradis, E. Ouellette, E. Béland, O. Vincent, J. Desrosiers, E. Théroux, A. Beaudin, P. St-Hilaire, A. Béchard, E. Julien, A. Girard, F. X. Boileau et quelques autres dont les noms nous échappent.

RIVIERE-QUI-BARRE.

Une assemblée de l'Association Libérale de Rivière-qui-Barre a eu lieu le 15 janvier, à l'effet d'élire les officier pour l'année courante.

Voici quels ont été les résultats:

Président d'honneur: l'hon. Frank Oliver.

Président actif: Onésime Comeau.

1er Vice-président: Ed. Flynn.
2e Vive-Président: P. Fenselle.
3e Vice-Président: Jos. Poirier.
Secrétaire-trésorier: J.-O. Legault.

Comité: Geo. Limney, Van, Well, Harry Hope, Jos. Maloney et A. Kramps.

La prochaine assemblée aura lieu le dernier samedi du mois.

A cette assemblée il sera parlé de l'exposition du comté et de la question des élévateurs.

L'assemblée annuelle du district d'école "Granger" a eu lieu le 8 courant.

M. Jérôme Labonté a été élu commissaire d'école en remplacement de M. Geo. Leyre.

A la première assemblée des commissaires M. O. Comeau a été élu président et M. Paul E. Constantin maintenu secrétaire-trésorier pour la 8ème fois .

En dépit du froid tous nos jeunes gens ont assisté à une sauterie qui a eu lieu la semaine dernière chez M. Dolphis Poirier.

PETIT LAC DES ESCLAVES.

Aujourd'hui, premier janvier, la population du Petit Lac des Esclaves est en liesse.

On se rend visite, on banquette, on dansé et on chante en l'honneur de "Otchito Kisikaw" "le jour des baisers."

L'année 1909 s'annonce bien. Avec elle commence, pour les trappeurs, le droit de tuer le castor.

C'est un événement considérable pour les chasseurs de l'Athabasca, de la Rivière La Paix, du McKenzie.

Depuis 9 ans la chasse du castor était défendu, et il s'est multiplié considérablement.

La danse annuelle du Jour de l'An organisée par la Baie d'Hudson et Révillon Frères, bat son plein. L'assistance est moindre cependant que l'an dernier.

La séance dramatique et musicale, donnée à l'ordinaire le jour de Noël, est remise cette année au 24 juin, pour la St-Jean-Baptiste, par ordre du Sup. le R. P. Falher.

Ceci est de bon augure pour l'organisation de notre prochaine fête nationale.

A une réunion spéciale de notre société St-Jean-Baptiste, il a été proposé par MM. A.-C. Larivière, L. Jobin et Jean Benoit, secondé par MM. J.-L. Levasseur, Dr. Boulanger et A. Beaudry, que des félicitations soient adressées à M. Wilfrid Gariépy, pour son succès remporté aux

Suite à la page 6.

OUVERTURE DE LA QUATRIEME SESSION DE LA LEGISLATURE DE L'ALBERTA

Le Discours du Trone

La quatrième et dernière session de la première législature d'Alberta, a été ouverte jeudi dernier, à 3 heures de l'après-midi par Son Honneur le Lieutenant gouverneur Bulyea.

Le discours du Trône, dont nous donnons ci-après la traduction, contient plusieurs importantes législations demandées à l'Assemblée; notamment: l'extension des chemins de fer dans la province, pour augmenter les facilité d'accès des produits de fermes aux marchés; un "bill" municipal uniforme, un bill pour l'enregistrement des électeurs; et la protection de l'enfance ainsi que la création d'un asile d'aliénés.

Discours du Trône.

"M. l'Orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative:—

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette quatrième législature de la province de l'Alberta.

Nous devons des remerciements à la Divine Providence pour la prospérité grandissante de la province, et pour son exemption de tout désastre matériel.

Durant l'année nos sympathies ont été attirées par les dommages, qu'ont causés dans la province voisine, la Colombie Britannique, les feux de forêts, et particulièrement par la destruction de la ville de Fernie.

Le récent tremblement de terre d'Italie nous a également douloureusement émus, et nous a été une leçon salutaire de la fragilité de notre condition sur cette terre

. . . .

L'année a été marquée par la célébration du 300ème anniversaire de l'arrivée de Champlain à Québec.

Les fêtes furent, avant tout, d'un caractère canadien et impérialiste; elles servirent cependant à prouver l'entente existant entre les mères patries des deux races qui colonisèrent principalement le Canada, et la disparition des divisions, entre ces deux races, dans ce pays.

Relations avec les Etats-Unis.

Les relations du Canada avec les Etats-Unis tendent à prouver de l'un et l'autre côté de la frontière un désir vif de fortifier l'amitié si nécessaire entre les deux pays.

Les bons offices de l'embassadeur de Sa Majesté à Washington, le Très Honorable James Bryce, ont été d'un grand service à cet égard.

Des invitations ont été envoyées à Son Excellence, le Gouverneur Général et au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier. qui les ont acceptées, de prendre part à la conférence pour la protection des ressources naturelles du continent.

Cette conférence qui aura lieu à Washington sera du plus grand avantage pour nos forêts, nos forces hydrauliques et nos minéraux.

La situation commerciale et agricole

Au point de vue de la situation commerciale et agricole, l'année a été marquée par une graduelle restauration des conditions normales et par une récolte abondante.

La prospérité des fermiers et la régularité de leurs paiements ont eu tout de suite une heureuse influence sur les conditions financières des classes commerciales. En raison directe de l'amélioration de la situation, il y a eu une augmentation appréciable dans l'immigration.

La Politique des Chemins de Fer.

Le grand problême, de l'amélioration des facilités de transport, a reçu la plus attentive considération de mon gouvernement. Dans la vaste contrée, qu'est le nord de cette province, avec ses ressources minières et agricoles, et dans les districts du sud ouverts l'agriculture et l'industrie, nous avons deux domaines dont la valeur réelle ne sera connue que lorsque des chemins de fer les auront sillonnés.

La contrée du sud a déjà plusieurs lignes, mais ses besoins sont tels qu'il lui faut un grand nombre d'autres artères si l'on veut que sa prospérité n'aille pas en décroissant.

Le Nord, encore actuellement sans une seule voie de transport, atteindra avec la pénétration par chemins de fer une prospérité absolument incalculable.

Plusieurs "bills" vous seront soumis, autorisant mon gouvernement à encourager le développement des chemins de fer dans la Province.

Le Sud et le Nord se trouveront également favorisés dans ces "bills."

Dans le centre, les facilités de transports déjà existantes, seront considérablement augmentées

Bill municipal uniforme.

Les besoins municipaux de la Province, en tant que les villes sont concernées, ont déjà été l'objet de chartes spéciales, mais il apparaît désirable que l'uniformité de ces chartes soit faite.

Un amendement en ce sens vous sera présenté.

Mon gouvernement vous soumettra deux "bills" concernant la constitution de cette Chambre. L'un prévoyant l'augmentation du nombre des députés en égard à l'augmentation des habitants de la Province et de façon que ces derniers puissent être également représentés.

La répartition nouvelle des sièges a été soigneusement étudiée dans le but d'arriver à cette fin.

Nouveau "Bill" d'élection.

Un "bill," vous sera présenté, substituant des arrangements plus conformes à notre actuelle vie provinciale, à ceux prévus par l'ordonnance territoriale qui ne s'adaptent plus aux modernes conditions.

Protection des Enfants

Un projet de loi vous sera soumis, portant pour titre "Bill de Protection des Enfants."

L'expérience a démontré que vu l'augmentation considérable de la population de la Province, il y avait dans la protection de l'enfance à redoubler de soins et d'attention.

Le "Bill" donnera plein pouvoirs pour prendre charge des enfants qui contreviennent à la loi ou sont en danger de le faire et les placer sur des fermes ou ailleurs, en des milieux sains, sous conditions.

J'espère qu'une telle mesure sera d'un effet salutaire sur cette classe d'enfants qui est l'objet de notre attentive préoccupation.

Fondation d'un asile.

Durant une précédente session. il avait été décidé que les soins et l'entretien des aliénés ne devaient pas reposer entièrement sur le public, mais qu'ils devaient être assumés dans une équitable proportion par ceux-ci.

Cette mesure fut appliquée en différents cas, mais une entrave y était apportée par le manque d'un gardien officiel et la nécessité de demander aux Cours la nomination d'un gardien pour chaque cas; ce qui surchargeait ainsi les ressources du malade, et la province, de dépenses non nécessaires.

Un amendement concernant la Loi des Aliénés vous sera proposé, appointant le Procureur Général comme gardien officiel des ressources de ces personnes

D'autres amendements nécessaires à la loi des Statuts seront également déposés devant vous.

Les comptes publics et les estimés vous seront fournis en temps utile.

Monsieur l'Orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative en vous soumettant toutes ces mesures, je crois que je puis légitimement espérer des excellents résultats de vos travaux passés.

Département des Travaux Publics.

En rapport avec le développement de la province, le travail accompli par le département des travaux publics a été d'une valeur remarquable.

Routes et ponts ont mis les hommes en communications mutuelles plus faciles, et permis le transport de leurs produits.

Le réseau du téléphone provincial est l'honneur de ce département.

Beaucoup de bâtisses publiques ont été ou sont en voie d'être construite.

D'excellents travaux préliminaires ont été faits pour l'érection des bâtisses de cette propre Assemblée.

Les revenus de la Province ont été administré avec capacité et économie par le Trésor.

L'instruction a été rendue plus facile par toute la province. Un grand nombre de nouveaux districes d'écoles ont ont été ouverts et de notables progrès ont été faits pour l'avancement de l'instruction supérieure.

Département de l'Agriculture.

Le Département de l'Agriculture s'est servi des accessoires placés à sa disposition pour des opérations variées, et il a matériellement assisté la Province dans le développement de sa prospérité

La coopération dans la production rationnelle des principaux produits agricoles est synonyme de profits pour les fermiers qui bénéficient de ses enseignements et expériences.

L'administration de la Justice a été facilitée et simplifiée par les "Acts" des Cours Suprêmes et de Districts.

De nombreuses personnes qui devaient anciennement faire de longs et dispendieux voyages pour obtenir le règlement de différents ont actuellement des Cours périodiques tenues dans leur région.

La nouvelle vie provinciale, qui autour de nous est si active, a été partout développée considérablement.

Je suis assuré que les mesures que je viens de mentionner, ainsi que d'autres qui vous seront présentées, recevront votre attention la plus complète, et que vos délibérations, comme par le passé, seront au mieux de la prospérité et des intérêts de la province.

LETTRE DE L'ABBE BERUBE

Vonda, 16 janvier 1909.

Mes chers Compatriotes:

Dans nos derniers entretiens, nous avons dit quelque chose de la famille. Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de dire des choses nouvelles sur ce sujet; vieux comme le monde, ni de répéter tout ce qui a été dit et écrit; nous ne proposons à vos réflexions que certains points qui semblent d'actualité chez nous Comme nous l'avons remarqué, les colons américains entreprenants et influents auront, sans doute, une part considérable dans la direction de notre société. Or, leurs idées sur la famille ne doivent pas être les nôtres. Dans ce grand pays en effet, comme d'ailleurs dans plusieurs autres, les enfants secouent vite le jour de l'autorité paternelle. C'est l'insubordination qui est la règle. Aussitôt que les enfants, garçons ou filles, sont capables de gagner quelque chose, ils sont leur maître. Ils dépensent leurs gages à leur fantaisie et se refugient à la maison en temps de chômage. Combien de fois n'ai-je pas entendu des pères déplorer les extravagances de leurs fils. Ils me nuisent, disaient ces pères éplorés. Les mères font sur leurs filles des réflexions non moins lamentables. Ces demoiselles font fi des conseils de leurs mamans, quand il s'agit de sortir et de courir les assemblées nocturnes, etc.

Hé bien, il ne faut pas adopter ces pratiques dans nos prairies. Au contraire, il faut revenir, si l'on s'en est écarté aux bonnes traditions des familles patriarcales de la P.Q. Et pour être mieux compris, laissez-moi vous proposer l'exemple de ce brave père de famille auquel je faisais allusion la semaine dernière.

Cet homme était le père de douze enfants. Chaque fois que j'avais l'occasion de visiter cette famille bénie, comme vous en avez connues des centaines, je remarquais l'honneur, le respect que tous et chacun des enfants portaient à leurs parents Le père n'avait qu'un mot à dire un signe à donner, et aussitôt ses désirs étaient accomplis. Bien plus, chacun des neuf garçons s'ingéniait pour prévenir les intentions de leur père. Ils travaillaient dur et pensaient n'en avoir jamais assez fait. Leurs gages, quand on leur permettait de travailler en dehors, ce qui arrivait chaque hiver, le produit de mille petites industries telles que chasse et pêche, tout était déposé dans les mains du père de qui l'on attendait l'entretien, toujours assez bon et l'établissement

Un jour que je voyais revenir de l'ouvrage, c'était le printemps, et l'on faisait de la terre neuve cet heureux père entouré de ses neuf fils, je lui demandai le secret de son succès. Comment avez-vous pu élever des enfants aussi respectueux, soumis et dévoués? lui dis-je. La chose est bien simple, me répondit-il. Ma femme et moi, avons pris pour nous même le prône de notre bon vieux curé un dimanche de notre première année de mariage. Les maximes et les règles qui nous furent données ce dimanche là sont restées profondément gravées dans la mémoire. Nous avons tâché de les mettre en pratique dès que notre premier enfant parut et grâce à Dieu, nous n'avons pas raison de nous en repentir.

Il nous disait donc: "Mes amis voulez-vous élever des enfants qui soient pour vous plus tard une consolation, un support.

1o.—Commencez à les former dès le berceau et inculquez-leur, dès lors, l'obéissance instantanée, sans hésitation. L'enfant, en effet, comprend l'obéisance plutôt qu'on ne croit. Faites-vous écouter.

2o.—Unissez toujours la fermeté à la bonté; que vos enfants sachent que vous tenez ce que vous dites.

3o.—Ne leur donnez jamais aucune chose qu'ils demandent en pleurant. Soyez ferme. Point de sensibilité. L'enfant comprendra bientôt que la seule manière d'obtenir ce qu'il désire, c'est d'être gentil.

4o.—Menacez rarement. Mais si vous le faites, tenez votre parole. Que l'enfant se rappelle que vous n'avez qu'une parole.

5o.—Ne promettez jamais rien que vous n'êtes pas sûr d'être en mesure de donner.

6o.—Punissez toujours tout désobéissance volontaire, mais non les accidents, les gaucheries. Ne punissez jamais en colère. Ayez plutôt les larmes aux yeux.

7o.—Ne grondez vos enfants que rarement, et que ce soit toujours à propos. N'employez jamais de chatiments violents ou terribles. Car, les paroles de colère ou les coups violents ne produisent aucun effet.

8o.—Pour aucune raison et sous aucun prétexte ne laissez faire ce que vous avez une fois défendu.

9o.—Apprenez leur de bonne heure à dire toujours la vérité. Un menteur devient facilement voleur. Ne punissez pas, ou très légèrement l'enfant qui avoue sa faute.

10o.—Veillez avec soin sur les compagnies de vos enfants. "Qui fréquente le sage deviendra sage mais qui fréquente l'insensé, se perdra." Rendez-leur le toit paternel agréable.

11o.—Que vos enfants se rendent utiles aussitôt qu'ils en sont capables. Apprenez-leur à travailler. Qu'ils sachent que vos sueurs sont pour eux. Préparez-leur un établissement convenable.

12o.—Apprenez à vos enfants à ne rien perdre à être propres et soigneux. Que chaque enfant ait soin de ses propres habits de ses sous, des milles petites choses que vous leur mettez en mains. Apprenez-leur à s'asseoir à table en silence et en bon ordre et à attendre que la mère ou le père serve chacun. Ayez enfin de l'ordre en tout. Car, voyez-vous, je me rappelle bien ces mots latins, "Ordo ducit ad Deum."

13o.—Ne faites ou ne permettez en présence de vos enfants aucune plaisanterie non convenable, aucune action repréhensible. Veillez sur vos discours, de manière à ne point leur laisser supposer le mal.

14o.—Encouragez vos enfants à bien faire en leur témoignant votre satisfaction quand ils font bien, soyez sensibles au moindre petit service qu'ils vous rendent.

15o.—Enfin priez beaucoup pour vos enfants. Conduisez-les en présence de Dieu, présence que vous leur faites sentir partout. Ne leur donnez que de bons exemples.

Je vois, lui dis-je, que vous aviez bien appris votre leçon et que vous l'avez mise en pratique. Ah! je comprends. Vous êtes l'un des sages dont parle l'Ecriture. Je vous en félicite. Plaise au ciel que tous profitent aussi bien du prône du dimanche que vous l'avez fait.

Mes amis, je prends la liberté de vous proposer les mêmes maximes de vie. Je ne les ai pas inventées. Vous avez pu les lire dans des livres ou des revues. L'important, c'est de les pratiquer. Essayez-les, parents; demeurez-leur fidèles chaque jour de votre vie conjugale et comme mon vieil ami, vos enfants ne vous apporteront que du bonheur.

A. P. BERUBE PP.

NOTRE FEUILLETON.

Nous commençons en deuxième page la publication d'un très intéressant roman de Th de Bentzon: "Trop Tard." Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs à lire cette oeuvre littéraire et morale.

ANNONCES CLASSIFIEES

. . AVOCATS . .

LUCIEN DUBUC M.A.
AVOCAT et NOTAIRE

Avocat de la Banque D'Hochelaga

BUREAU : Norwood Block
EDMONTON

P. O. Box 1875, Tel. 1381

E. T. BISHOP C. A. GRANT
Bishop, Grant & Delavault
E. E. DELAVAULT
AVOCATS & NOTAIRES
Bureaux : 152 Jasper Est Téléphone 1912
vis-a-vis Gariépy & Lessard
ARGENT A PRETER

Wilfrid Gariépy, Hector L. Landry.
GARIEPY & LANDRY
Avocats, Notaires, etc.
Solliciteurs pour la
TRADERS BANK OF CANADA.
BUREAUX : 155 Ave Jasper, Est.

E. B. Edwards, K.C.
Louis Madore, B. A., B. C. L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES.
Membres du Barreau des provinces de Québec, Ontario, Alberta et Saskatchewan.
Edmonton : Edifice Norwood,
Morinville : Edifice Gouin.
Téléphone : 555,
Adr. Télégr. : "Edwards-Edmonton.

D. L. McPhee J. Galbraith
McPHEE & GALBRAITH
Avocats et Notaires
Spécialité, Propriété immobilière et loi commerciale.
293 Ave. Jasper Est Tel. 1210
en haut de la Northern Bank EDMONTON

OMER ST-GERMAIN
AVOCAT ET NOTAIRE
MORINVILLE, ALTA.
Boite B. P. 20. Telephone 5

H. W. Blaylock B.C.L. P. J. Bergeron. B.C.L
BLAYLOCK & BERGERON
AVOCATS ET NOTAIRES
Calgary, - - - - - - - - - - - - Alberta.

. . MEDECINS . .

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, New York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m. 2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

W. N. Condell, M.D.C.M.
Diplomé de Londres et Edinbourg
Specialiste pour l'Oeil, l'Oreille, le Nez et la Gorge
Bureau : 537 Cinquième Rue
au sud de Jasper
Heures : 10 à 5 hrs et 7 à 8 hrs.
TEL. 1876

Dr. ELLA SYNGE
M.D., L.S.D., L.M., D.P.H.
Attention spéciale donnée aux cas de maternité et toutes les maladies de la peau
Bureau: 35 Jasper Est
au dessus du magasin de cuirs de Martin
On parle français Tel. 1552

Dr. Lena G. Head-Patrick
M. D., C. M.
Médecin et Chirurgien
Spécialité dans les maladies des femmes, et accouchements
Office: Chambre 6, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Tel. 1732

Dr. A. C. de L. HARWOOD
DENTISTE
Bureau : Bloc Credit Foncier
coin 3ième et Jasper
Res.: 734 5ième rue
Téléphone, Bureau, 498 On parle français

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
131 Avenue Jasper Ouest
Chambre 4, 2e etage
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs ; Samedi soir de 7 à 9 hrs.

The Edmonton Nursing Home
Situation splendide, avec point de vue superbe. Tout confort. Ouvert pour tout travail à l'époque de la maternité. Conditions en s'adressant à la SURINTENDANTE
57 rue Stewart, Edmonton

Comptables et Courtiers

HALL & CO.
Encanteurs et Marchands à Commission
56 ave. McDougall sud
Si vous avez quelque chose à vendre Téléphonez à 1446

ALLEZ A
NORWOOD BAKERY
Boulangerie modèle
114 Boulevard Norwood
Pour les meilleurs pain, patisseries et gâteaux
BROWN & PITCH, - - Props.

ARCHITECTES

E. C. Hopkins M.I.C.A. Q.A.A. R.A.A
Architecte
Autrefois de Montreal et Quebec
Eglises, Autels, Couvents et Ecoles
Edmund Wright associé
Autrefois assistant architecte du diocèse de Leeds, Angleterre
Office : 132 Avenue Jasper, EDMONTON

A. M. CALDERON
Architecte
Fellow de l'Institut d'Architecture du Canada
Membre de l'Association d'Architectes d'Alberta
342 Ave. Jasper Est Edmonton
Expérience en Angleterre, aux Etats-Unis et dans Ontario

Roland W. Lines, M.S.A., F.S.I.
Architecte Licencié pour Alberta
Edifice de la Banque Molson
57 Ave. Jasper Ouest Edmonton

J. E. WIZE R.A.A., F.A.I.C.
Architecte
Chambre 13, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Edmonton

R. PERCY BARNES
Architecte lic. Prov. d'Alberta
C. LIONEL GIBBS, Associé
Architecte lic. pour Alberta
141, Ave Jasper, Edmonton Tel. 1361

. INGENIEURS .

J. L. COTE, D.L.S., C E. F. B. SMITH, B.Sc. C.&M.E.
COTE & SMITH
Arpenteurs de terrains, emplacement de villes, limites à bois et mines. Estimations fournies sur le rendement et la qualité du charbon
Tiroir 1807 Office : Cristall Blk.
Phones 1560 & 1279 EDMONTON, ALTA.

KIMPE & HEATHCOTT,
ARPENTEURS & INGENIEURS CIVILS
113 Ave Jasper,
Tel. 127
Boîte B. P. 1437
Edifice — CRÉDIT-FONCIER

. PHARMACIES .

PHARMACIE LAVAL

130, Ave JASPER
EDMONTON
T. E. GAGNER
PHARMACIEN

Quand vous êtes indisposés de toutes façons, que vous avez des lassitudes, un mauvais goût dans la bouche, mal à la tête, des points de dos ou de côtés, ou des points dans la région du cœur, faites usage du
ISRAEL BALM
Le pure remède de planté vendu chez
A. L. DERRICK
232 Namayo Ave., Edmonton

. . SPORT . .

The Edmonton Sporting Goods Depot
Simpson & Von Haast
Armes, munitions, et articles de sport. Fusils réparés. Les commandes venant de la campagne reçoivent une attention spéciale.
233 ave. Jasper est : : : Edmonton

. . MODES . .

CHAPEAUX—Vient d'arriver un lot de marchandise de saison, rendant notre assortiment de chapeaux absolument complet. Prix modérés.
The Toronto Millinery Store
Mme. C. FERRIER
143 Jasper, porte suivante des magasins H. B.

THE FASHION, 277 ave. Jasper est
annonce une petite surprise
Les chapeaux les plus élégants, les matinées les plus coquettes, les corsets P.C les plus hygiéniques, les jupes les plus distinguées, tout cela se vend avec un grand rabais. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées de profiter de cet énorme sacrifice.

H. A. CLEGG,
Encadreur et Bourreur
617, deuxième rue—voisin du patinoir
EDMONTON

The Ornamental Iron Works
J. T. VALPY, Prop.
Forgerons expérimentés, fondeurs de toutes espèces de pièces pour galeries, voitures, instruments, etc.
243 Ave. Queen's Edmonton

PROFESSEURS

Miss Jennie M. MacLeod
Pianiste et Professeur de Musique
Elevé de Chas. Dennée, Conservatoire de Boston
Spécialité: Enseignement aux enfants
Cours gratuit, une fois par semaine
Studio: Edifice Picard, coin Ave. Jasper et 4me rue, et 52 rue Roland, mercredi et samedi

---

MISS MINA CARRUTHERS
PROFESSEUR DE PEINTURE
Conditions faciles
Studio ouvert le mercredi de 2 à 5 p.m.
Peintures à vendre
Coin 8ième rue et Ave. Jasper

MME. WALKER donne des leçons sur le découpage des robes et articles de lingerie. Les dames recevront des leçons chez elles si elles le désirent. Le mercredi soir cours de découpage et enseignements dans la couture, modes, etc. 1119 Ave. Jasper Ouest

. BIJOUTIERS .

H. B. KLINE
Joaillier, Horloger et Opticien
43 Ave. Jasper Est Edmonton

Spécialité, Réparations de Montres
Prix très bas
Le seul bijoutier d'Edmonton qui parle français

A. C. LAPIERRE
Bijoutier et Horloger
VEGREVILLE - ALTA
Réparations de montres, etc exécutées avec soin et promptement : ; : : :
Assortiment complet de Bijouterie, Montres, Horloges, &c

. . BUANDERIES . .

The Home Laundry
Tout notre ouvrage est fait à la main ce qui fait que le linge qui nous est confié n'est pas brisé par les machineries. Le linge sortant de notre buanderie est net, mou et souple. Tarif spécial pour linge de famille. Un essai vous convaincra.
Courtney & Walker
728 rue Rice, près de l'avenue Kinistino

SNOW FLAKE LAUNDRY
Tel. 116
Vous pouvez laisser votre linge à l'Hotel Richelieu, notre voiture le prendra et le retournera.

BOIS et CHARBON

CHARBON
Le meilleur marché dans Edmonton
$3.50
la tonne, au voyage
CLOVER BAR COAL CO. Ltd.
PHONE 1453 Office, 259 Jasper E

Sec Fondé en 1881 Net
HUMBERSTONE COAL CO.
$4.00 la tonne
Pour reconnaître notre charbon faites-vous donner notre "Billet Bleu." Notre charbon est nettoyé deux fois.
314 Ave. Jasper Tel. 2248

City Furniture Repairing Co.
—133 rue Rice—
Réparation de meubles. Meubles sur commande. Empaquetage.
On aiguise ciseaux et couteaux
Matthews & Scott, - - - Props.

Anderson's Polytechnic
633 rue Clara
Plumes refrisées ; chapeaux refaits à neuf; capotes pour dames agées.
Tous genres de travaux de modiste

J. W. Howard J. Staunton A. W. Smith
THE NAMAYO TRADING CO.
Ventes et achats de marchandises
ENCANTEURS
Machines à Coudre, Instruments de Musique, etc.
Salles de vente et d'encan 389-391 Ave. Namayo
Vente le samedi à 7 heures p.m.

ECURIES IMPERIALES
Service jour et nuit
TEL. 1505
L.J.A. Lambert 620, 5e rue

Hotels et Restaurants

HOTEL YALE
PLAN EUROPÉEN
Chambres avec Bains
Prix de $1.00 à $3.00 par Jour
CAFE OUVERT JOUR ET NUIT
Lunch pour les hommes d'affaires de midi à 3 heures
Prix 50 cents
Chaque dimanche
DINER SPECIAL
de 5 heures 30 à 9 heures
Prix 75 cents
Proprietaires :
A. YORK et C. J. ROBERT
Gerant: C. J. ROBERT Tel. 1331

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES

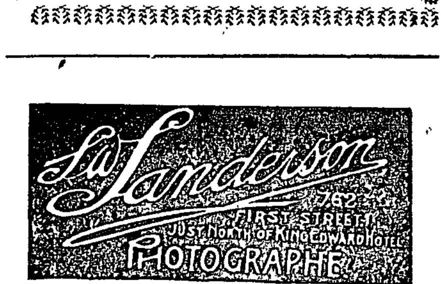
St. Elmo Hotel
124 Ave. Fraser
Près de l'Hotel de Ville et de la Poste
Edmonton, Alta.
$1.00 et $1.50 par jour
$7.00 par semaine
Phone 1227

QUEEN'S HOTEL
Ave. Jasper est
L'hotel le plus ancien et le mieux connu d'Edmonton
Quartiers généraux des Canadiens-français
B. HETU, propriétaire Tel. 1616

Dominion Dining Hall
23 Queen's Avenue
Sous une nouvelle et parfaite administration.
Un Repas 25c 5 Repas pour $1.00
Carte "Meal Ticket" $4.00
McDOUGALL & BOWN, Props.

PENSION MAPLE LEAF.
829 Deuxième rue.
Près de la gare du C.N.R.
Repas à toutes heures, à 25cts.
Pension, $1.00 par jour et $6.00 par semaine.
REID & CORBETT, Props.

DIVERS



C. M. BURK
PHOTOGRAPHE
308, Avenue Jasper Est
Vis-à-vis l'Ave. Queen

LES CONTRACTEURS
Font nos prix pour nos matériaux de construction
Ciment, plâtre, portes, chassis, papier, etc.
Gorman, Clancey & Grindley
Edmonton : : Calgary : : Nelson

METTEZ-VOUS EN GARDE contre les bills du médecin en mangeant seulement la viande soumise à l'inspection du Gouvernement. Nous n'avons que de celle là.
J. COOK
615 ave. Jasper Ouest, Phone 2043

A VENDRE, à prix très raisonnables, un piano "New Bell" du modèle le plus récent.
Paiements très faciles, à termes au gré de l'acheteur
Ecrire boîte 50, Edmonton; ou s'adresser au "Courrier de l'Ouest", 654, deuxième rue.

Larue & Picard
ont maintenant leur bureau au
No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.
Téléphones { Office, 1816 Résidence, 1798

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

"TROP TARD"

No. 1

I

—Les voyageurs pour la ligne de Tours, en voiture!

Et la foule se pressait dans l'embarcadère au bruit du sifflet de la locomotive. Sur le marchepied du même wagon, deux jeunes gens se reconnurent.

—Félix!

—Toi ici?

Ils s'embrassèrent comme des amis de collège qu'ils étaient.

—Voilà un bonheur inespéré! Au bout de six ans de séparation se retrouver ainsi!

—Pourquoi ne m'informais-tu pas de ton retour?

—Savais-je ton adresse depuis longtemps que tu ne me donnes plus signe de vie?

—Les voyageurs pour la ligne de Tours, en voiture! cria une voix rauque à leur oreille: en voiture!

La machine fit entendre son souffle saccadé, et, deux secondes après, elles les emportait à toute vitesse.

—Enfin! as-tu fait suffisamment le tour du monde et vas-tu te borner maintenant comme Sindbad le marin, à raconter tes voyages? demanda Gaston de Courvol à son ami.

—On m'a rappelé du fond de l'Afrique en m'annonçant la mort de mon père. Ma soeur est seule maintenant, et je me dois à elle.

Il y avait sur le visage de Félix d'Aubray une expression de profonde tristesse qui trahissait un deuil intime, plus profond encore que le deuil extérieur qu'il portait.

—Je reviens donc de ma vie d'aventures, et je n'aurais peut-être jamais dû la commencer. Courir le monde, c'est fort beau, mais on se reproche son plaisir, en songeant que pour lui, on a délaissé de vieux parents qui ont entrepris le plus solennel de tous les voyages sans avoir pu vous bénir. Alors on sent quelle place ils tenaient dans votre coeur, et on regrette d'avoir si souvent oublié de les aimer.

Félix baissait les yeux pour dissimuler une émotion profonde, et il était évident que, malgré sa franche sympathie, Gaston ne parvenait pas à en comprendre l'étendue. C'était un esprit insouciant et léger, encore ignorant de tout chagrin. Jamais plus beau cavalier ne porta plus gaillardement un nom illustre. une grande fortune héréditaire et tout l'ensemble d'une existence privilégiée. Dans ses yeux brillants, sur ses lèvres épanouies, ombragées d'une fine moustache, on lisait la joie de vivre, dans des conditions si complètement heureuses. La sécurité un peu impertinente de son regard, la désinvolture de sa haute taille d'une élégance militaire, eussent pu faire croire, en outre, à quelque fatuité, à un contentement exagéré de soi même.

Distrait, réservé, d'une politesse froide, Félix formait avec lui un frappant contraste. Son visage amaigri, ses cheveux déjà veinés de blanc et rares sur les tempes, ses épaules un peu voûtées, lui donnaient l'air d'un jeune savant fatigué par des veilles laborieuses. Le climat d'Orient avait bistré son teint mat. Il était vêtu avec une négligence qui indiquait assez combien il avait oublié, dans ses voyages, les traditions de la tenue telle qu'on l'entend à Paris.

Entre ces deux amis, pourtant la différence n'était pas aussi grande qu'on eût pu le croire d'abord; c'étaient leurs professions et leurs destinées qui étaient opposées plutôt que leurs personnes et leurs caractères; l'un avait déjà vécu, souffert et lutté. tandis que l'autre entrait dans le monde par la plus brillante et la plus frivole de toutes les portes, avec un uniforme qui lui imposait l'air tapageur et délibéré.

Au fond ils s'entendaient et savaient être jeunes tous les deux. Leurs compagnons de voyage s'en aperçurent bientôt.

Félix, qui avait entamé le récit de ses expéditions lointaines, les promena, un peu malgré eux sous le ciel de Naples, au milieu des glaces de l'Islande, dans les hypogées de Louqsor, ne faisant grâce d'aucun détail, décrivant tout, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. Gaston parlait en même temps avec non moins de volubilité des plaisirs de la garnison de Nancy, de ses ambitions d'avenir, de l'existence joyeuse qu'il menait comme officier d'ordonnance du général P., un homme de cour, que ces fonctions appelaient à Paris plus souvent qu'elles ne le retenaient en Lorraine. Après s'être raconté les péripéties nombreuses qui avaient rempli six ans de séparation, ils s'arrêtèrent tout essoufflés, fumèrent une cigarette pour reprendre haleine, puis Gaston, recouvrant la parole le premier:

—Donc, dit-il, tu reviens plus excentrique que jamais... Tu portes un costume arménien sous ton paletot, un cheval arabe tenu par un nègre t'attend à la station prochaine, et tu as installé dans le compartiment des dames plusieurs almées dont je vais entrevoir tout à l'heure les grands yeux noirs derrière un voile de gaze.

—Mais tu n'as donc pas compris un mot de ce que je te disais à l'instant? Il y a tout au plus, dans mes bagages, un yatagan rapporté à ton intention; tu ne me verras jamais lire le Coran, et, quant aux yeux noirs les seuls que j'aie achetés là-bas sont ceux d'une cuisinière abyssinienne à qui j'ai accordé généreusement la liberté avant mon départ. Si jamais je prends femme, ce qui est peu probable, car je n'ai guère l'espoir de faire des conquêtes, tel que me voici, ce sera une Française unique et légitime, qui puisse servir de mère à Blanche.

—Te marier!... volontairement... à vingt-huit ans!

—Tu me rajeunis. Tout est vieux en moi: l'esprit, le caractère; le corps est bien cassé aussi, va! Il y a des climats qui entassent en quelques mois beaucoup d'années sur votre tête.

—Eh! mais tu me fais l'effet de porter sur la tienne les quarante siècles contemplés par les pyramides. Comment, il te faut déjà une garde-malade, à toi qui as failli planter ta tente au désert.

—Mon Dieu oui! J'ai rapporté de mes poétiques excursions des goûts très-modestes, des aspirations vulgaires. Le coin du feu me tente, peut-être parce que j'en ai absolument perdu l'habitude. On revient aux instincts primitifs chez les sauvages. Je vais acheter des terres et mener une vie de paysan auprès de ma soeur.

—C'est cela; je vois d'ici ce que tu rêves: les hautes girouettes d'un petit castel en Touraine, une petite blonde à la fenêtre guettant ton retour, quand tu irais visiter tes champs... Eh bien! Félix, ton idéal va être mon enfer.

—Que veux-tu dire; on te marie de force?

—Allons donc! tu sais bien que ma mère m'a toujours gâté. Jamais sa volonté n'est venue contrarier la mienne.

—Oui, mais c'est peut-être justement parce qu'elle se garde bien d'ordonner que tu es sans défense?

Gaston passa ses deux mains sur son front comme pour en chasser une pensée maussade.

—Et où vas-tu? demanda-t-il à Félix.

—Au château de la Fresnaie, chez une vieille parente, mademoiselle de Lussy, qui, depuis la mort de mon père, garde Blanche auprès d'elle.

—Tant mieux! mademoiselle de Lussy est voisine et proche parente de la famille de Vallombre, chez laquelle je vais faire un long séjour.

—Quel soupir! Tu me l'expliqueras tout à l'heure. Le train s'arrête et je meurs de faim.

Ils descendirent et se dirigèrent vers le buffet.

Le seuil était entièrement obstrué par une colossale crinoline, recouverte d'un nombre considérable de volants, cachés eux-mêmes sous des flots de dentelle. Cet amas d'étoffe était surmonté d'une toute petite toque, dont la longue plume rouge flottait au vent.

—Pardon, madame, dit courtoisement Gaston, en attendant qu'on se dérangeât.

La plume rouge fit volte-face et laissa entrevoir un minois de blanc de perle et de rouge végétal.

—Claudia, s'écria l'officier mais c'est donc le jour des surprises! Je viens de rencontrer un vieil ami que je croyais perdu, et mon bon génie jette sur la ligne de Tours...

—Votre plus joli souvenir, interrompit effrontément la Claudia en lorgnant Félix et son habit par trop scientifique, avec un sourire dédaigneux. Pour le moment, votre bon génie ne vous octroie pas grand faveur, car je file sur Bordeaux avec un lord qui me conduit aux bains de Pyrénées. Vous le voyez là-bas avaler un verre de sherry. Vrai! il me plairait assez de le planter là pour vous suivre, car j'aime à m'instruire, et monsieur doit avoir des choses amusantes à raconter; il me fait l'effet d'arriver de bien loin. Mais mon médecin m'a recommandé les Eaux-Bonnes. Il faut faire provision de beauté et de bonne santé pour cet hiver, pour le temps où tu seras des nôtres, dit-elle à l'oreille de Gaston. Adieu! et ne vas pas me trahir avec quelque héritière tourangeotte; tu sais si je suis jalouse! — Monsieur...

Elle fit à Félix une révérence moqueuse, envoya de loin un petit signe amical à Gaston, et alla reprendre le bras d'un Anglais, beau comme Antinous, qui, tandis qu'elle parlait, avait entièrement vidé la bouteille de sherry.

On remonta en voiture.

Les deux jeunes gens se trouvèrent seuls, les bons bourgeois qu'ils avaient étourdis et scandalisés s'étant réfugiés ailleurs.

—Cette Claudia est charmante, dit Gaston; si tu la voyais à cheval avec son habit couleur tourterelle! Ah! c'est son triomphe! Tu en tomberais amoureux si tu la voyais à cheval, je te jure. Est-ce que tu n'a jamais été amoureux, Félix?

—Je n'en ai point encore eu le temps. Mais ce n'est pas sérieux, j'espère, ce que tu me disais tout à l'heure? Tu ne vas aller offrir ce coeur qui reste accroché au char de Claudia et autres demoiselles de la même famille.

—Eh! que veux-tu? On me somme de tenir des engagements pris en mon nom vers l'époque de mon baptême et ratifiés par moi à l'âge de quinze ans. Je suis esclave de ma parole, et j'enrage.

—Voyons, tu ne te sens pas capable de rompre avec tes folies de jeunesse, de t'attacher uniquement à cette pauvre fille qu'on te destine?

—Si encore on ne me demandait que de rompre avec mes folies! c'est avec mon état qu'il faut rompre aussi. Mademoiselle de Vallombre exige que je donne ma démission, conçois-tu? J'aurai senti pendant deux ans le sabre me battre les jambes, et au moment où il s'agit de le tirer du fourreau, où tous mes camarades partent ou sont déjà partis pour la Crimée, on me dit: Endossez un habit noir et marchez à l'autel, victime obéissante! Si je l'aimais encore! Mais, pour moi, cette enfant maigre et délicate, blonde comme les épis, blanche comme un cierge, n'est et ne sera jamais une femme.

—Et cette poupée si artistiquement badigeonnée, est-ce une femme?

Ici un voyageur s'introduisit dans le compartiment où ils se trouvaient, et ce ne fut qu'à voix basse que Gaston put énumérer les raisons qui rendaient mademoiselle Claudia adorable à ses yeux.

Nous n'avons pu rien entendre de ce panégyrique fougueux, qui amena sur le visage placide du jeune d'Aubray une expression d'ébahissement impossible à rendre.

—Tu commettras une mauvaise action si tu te maries dans des dispositions semblables, dit Félix.

—C'est ce que je tâcherai de faire entendre à ma mère, mais la pauvre chère aveugle croit Suzanne capable d'opérer des miracles.

(A Suivre).

Avis d'Application au Parlement pour Incorporation.

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, à l'effet d'obtenir un acte incorporant une compagnie sous le nom de "The Yellow Head Pass Coal and Railway Company", pour acquérir, détenir et opérer, toutes mines de charbon ou d'autres minéraux, droits et privilèges miniers et forestiers et faire affaires comme producteurs et manufacturiers, de charbon, coke, pétrole, gaz naturel et tous produits minéraux et forestiers dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Colombie Anglaise, et partout dans la Puissance du Canada, avec pouvoirs, droits et privilèges nécessaires pour la mise en exploitation des dites mines et réserves forestières, et la manufacture et la vente de leurs produits au Canada et ailleurs; pour acquérir, détenir et opérer des chemins de fer, tramways, navires à vapeur ou autres, lignes de téléphone et de télégraphe; pour acquérir, détenir et utiliser des quais, cales-sèches, élévateurs, entrepôts, magasins d'approvisionnement, bureaux, etc., et aussi des pouvoirs d'eau et de vapeur pour la production de la lumière électrique, le chauffage, la force motrice en rapport avec les opérations de la dite compagnie; pour vendre ou autrement disposer de tous les pouvoirs produits en surplus par les travaux de la compagnie et de construire et opérer des lignes pour la vente ou l'accommodement de ces pouvoirs; et plus particulièrement pour construire et mettre en opération (1) une ligne de chemin de fer commençant en un point de la ligne du Grand Tronc Pacifique, à l'ouest de la traverse de la rivière Pembina (Province d'Alberta), et se dirigeant vers le sud-ouest, à un point situé auprès la rivière Embarras, puis dans une direction sud, vers la source de la Petite Rivière Pembina, soit une distance n'excédant pas 100 milles. (2) une autre ligne de chemin de fer commençant à un point sur la ligne principale du Grand Tronc Pacifique et se dirigeant le long de la Rivière Embarras dans la direction sud-ouest, vers la rivière McLeod, soit une distance d'environ 25 milles.

Datées du 21 décembre 1908.

J. A. RITCHIE.
Solliciteur pour les Pétitionnaires.



CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi, 26ème jour de février, 1909, pour le transport de la malle de Sa Majesté, selon un contrat de 4 ans, une fois par semaine entre Greencourt, Alta., et un point proposé, nommé "Whitecourt," section 6, township 60, rang 11 ouest du 5ème méridien (Alta.). Ce service étant à commencer au bon plaisir du maître de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations ainsi que les conditions du présent contrat, peuvent être vus et des formes de soumissions obtenues aux bureaux de poste de Greencourt et de "Whitecourt," ainsi qu'au bureau de l'inspecteur des postes, Edmonton,

A. W. CAIRNS
P. O. I.

Bureau de l'Inspecteur.
Edmonton, 15 janvier, 1909.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

CHRONIQUE

LES FEMMES DE LA REVOLUTION

La condition de la femme quelques années avant la Révolution n'offre pas de dissemblance bien marquée avec celle des femmes d'aujourd'hui. Ménagère, sa vie est simple et obscure; mariée à un artisan, elle a des enfants qui seront ouvriers; et si elle eût réclamé seulement pour le salaire de ses filles, l'étude de ce grave problème du travail des femmes serait digne d'appeler l'attention des économistes; mais les doléances et les Cahiers de la nation avaient troublé les cerveaux féminins.

La classe moyenne réclame l'égalité du Tiers Etat. La femme veut former un ordre à part. Dans les armes parlantes des Etats-Généraux: la crosse, la bèche et l'épée, elle enjoint aux législateurs d'introduire la quenouille en forme de sceptre.

La déclaration des Droits de l'homme paraît: le lendemain circulait la Déclaration des droits de la Femme.

Il se forme une Société des Amis de la Constitution; aussitôt s'agitent les "Amies" de la Constitution.

Du peuple sortent des hommes qui dirigent les graves événements au début de la Révolution; des femmes s'élèvent qui ne reculent ni devant le tumulte des clubs, ni devant les insurrections.

Déclarations de principes, décrets, lois, sièges à l'Assemblée Constituante, ne font pas hésiter certaines femmes d'alors. Elles décrètent, légifèrent, posent leur candidature à la députation et ne craignent pas de faire irruption aux époques les plus troublées de la Commune et de la Convention.

Le peuple nomme des représentants; les femmes voudraient des représentantes. On forme des bataillons de gardes mobiles les femmes marhent en corps avec le titre de "vésuviennes," un mot qui peint bien les tourmentes de leurs cerveaux.

Trois ordres, en 1789, furent appelés à représenter le clergé, la noblesse, le peuple, aux Etats Généraux. Les femmes démandent alors qu'il fut composé un quatrième ordre. Elles forment, disent-elles, "la plus saine et la majeure partie de la nation."

Les cahiers féminins furent de beaucoup les plus nombreux, et dans les protestations qui éclatèrent en proince à l'annonce de l'assemblée du Tiers Etat, il faut citer les doléances des femmes du Dauphiné:

—Non, s'écrièrent-elles, dans une adresse au roi, nous ne saurions nous résoudre à donner le jour à des enfants destinés à vivre dans un pays soumis au despotisme.

Il y a de l'élan dans cette adresse, dont les sentiments font penser aux femmes de l'antiquité. A cette époque, l'appoint féminin ne fait pas discordance dans le concert révolutionnaire. Et cependant si on étudie froidement, mot à mot, la conclusion de cette menace féminine, il est permis d'en sourire.

Ce mouvement imprimé aux esprits féminins avait été provoqué, dès 1787, par Condorcet, qui ne pouvait en prévoir les conséquences. Marat, lui-même dans son. "Plan de législation criminelle," publié en 1787, s'inquiète également du sort des femmes; mais ce ne sont encore que des projets de réforme, et ni Condorcet, ni Marat, ne pensèrent faire de la femme un législateur.

A cet exposé souvent déclamatoire de la situation des femmes par les penseurs et les philosophes je préfère une plainte doucce et discrète qui a pour titre: "La motion de la pauvre Javotte" et pour date 1790. C'est une note juste, touchante, et qui, bien que voilée, monte bien la profondeur de la plainte." — Je veux, dit la pauvre Javotte, être honnête et travailler. — Vous mourrez de faim. — J'espère que non; j'ai appris tout ce qu'il faut pour être employée dans une maison de commerce. — Il n'y a que les hommes qui soient employés dans les maisons de commerçants. — Je copie fort exactement de la musique. — Je me suis encore beaucoup appliqué au dessin et à la peinture. — Je pince la harpe, la guitare, je touche passablement le clavecin, je donnerai des leçons à de jeunes demoiselles.— Il n'y a que les hommes qui donnent des leçons aux jeunes demoiselles. — Les hommes s'écrie la pauvre Javotte, font donc ce que les femmes feraient beaucoup mieux à leur place!"

Voilà le véritable exposé de la question du travail des femmes, qui a ému tant d'esprits considérables; car si on donne du travail à la pauve Javotte, qu'un salaire raisonnable la fasse vivre honnêtement, ce jour-là, on peut prévoir la réalisation dans un état social nouveau des voeux de tant de généreux utopistes.

Lorsqu'il s'agit de leurs droits politiques, les femmes trouvent de terribles contradicteurs C'est Mirabeau, dans son livre de "l'Education pratique," publié après sa mort en 1791, qui dit: "La femme doit régner dans l'intérieur de sa maison et ne régner que là." De même le grand orateur de la Révolution souhaite "qu'on interdise aux femmes l'entrée des assemblées publiques, où leur présence occasionne des désordres de plus d'un genre." Il écarta également les femmes" des fonctions publiques qui ne leur conviennent sous aucun rapport."

Sages instructions qui n'empèchèrent pas les femmes d'ouvrir des clubs, de fonder une "Société fraternelle des deux sexes" une "Société de femmes républicaines et révolutionnaires," de monter à la tribune, d'y réclamer l'égalité des sexes, de s'insurger contre la tyrannie de l'homme, et naturellement d'y proclamer la supériorité du sexe féminin

C'est Amar, prenant la parole à la Convention au nom du Comité de sureté générale:

—Les femmes, dit-il, doivent-elles exercer les drois politiques et s'immiscer dans les affaires du gouvernement?... Les femmes doivent-elles se réunir en associations politiques?... Peuvent-elles se dévouer à d'utiles et pénibles fonctions?...

A toutes ces questions Amar répond non, attendue la différence de force et de conformation des femmes.

—En outre, continue-t-il, si nous considérons que l'éducation politique des hommes est à son aurore, que tous les principes ne sont pas développés et que nous balbutions encore le mot "liberté," à plus forte raison les femmes dont l'éducation civique est presque nulle, sont-elles moins éclairées dans les principes. Ajoutons que les femmes sont disposées, par leur organisation à une exaltation qui devient funeste dans les affaires publiques, et que les intérêts de l'Etat seraient bientôt sacrifiés à tout ce que la vivacité des passions peut produire d'égarements et de désordre. Livrées à la chaleur des débats publics, elles inculqueraient à leurs enfants non l'amour de la patrie, mais la haine et les préventions!

Les femmes d'aujourd'hui se raient-elles plus pondérées que celles de 1793? Leur éducation civique leur permettrait-elle de discuter plus froidement de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs aspirations? Peut-être, dirons nous, sans trop l'espérer: il y a beaucoup à faire pour que les femmes soient amenées au niveau politique que certaines d'entre elles rèvent de voir établir. Faisons d'elles de braves mères de famille, de bonnes épouses, rendons-leur la vie heureuse, facile, donnons-leur du travail suffisamment payé, élevons leur intelligence tout en leur conservant un coeur: du jour où elles auront conquis la place qui leur est due, soyez sûrs que la politique, la direction des affaires sera bien le dernier de leurs soucis...

Suzanne CARON.

PETIT COURRIER

BRIN D'HERBE.—Votre verdoyant pseudo fait rêver du printemps. Vous êtes gentille de me dire ces choses. Je n'avais rien deviné du joli et naif roman et ce me fut une surprise que d'apprendre, tout d'un coup, que... Chut! Gardez jalousement votre bonheur tout neuf, il faut si peu pour éteindre un cierge et l'amour.

Nous resterons les vieilles amies d'antan, c'est promis de part et d'autre.

EN ESPERANT. — En espérant... les mauvais jours passent... Vous avez, ma petite amie, choisi le sentier le plus sûr pour déboucher sur la route du bonheur. Qu'importe qu'il soit plus long que ne le seront vos jours; tout est dans l'effort pour atteindre le but visé.

Vous me ferez grand, grand plaisir en revenant causer au coin. J'aime les volontés qui savent vouloir et les jeunes qui croient en la force de leur jeunesse.

Je puis vous donner l'adresse d'un excellent gaphologue qui se chargera de cette analyse pour un prix modéré.

Au revoir!

M. D. des R.—Vous n'allez pas croire à un mauvais vouloir? Votre nouvelle ne paraîtra, malgré toutes ses jolies qualités littéraires et la reconnaissance que je vous dois pour tant d'articles sainement pensés que j'ai publiés. Sortie d'un sentiment délicat auquel on ne peut s'empêcher de rendre hommage, ne vous êtes vous point aperçu, mon ami que le sujet aboutissait à l'invraisemblance et presqu'à la déloyauté?

Il se peut qu'un amour impossible enlève le goût des affections d'ici-bas, et comme le coeur se résigne difficilement à demeurer muet, que le cloître avec sa dépense d'ardeurs mystiques attire à lui ces âmes désillusionnées, mais dépourvues de tout amour humain?

Votre héroine, gardant pendant vingt ans un souvenir aussi vivace et passionné d el'aimé, me semble être, en outre d'un miracle de fidélité, une religieuse tout à fait extraordinaire et n'ayant guère souci de ses serments

En vous relisant, vous reconnaîtrez, vous même, que la scène de l'hopital s'éloigne autant que possible de la réalité.

Sans rancune? Amitiés.

MAGALI.

IMPRESSION DU SOIR.

Je sens, ce soir, qu'on peut mourir de poésie.
Le coucher du soleil s'élargit, s'extasie,
Quel rêve brûle en moi! Comme on est triste et seul
Sous ce voile odorant, sous cet ardent linceul...

* * *

En vain je clos les yeux: ô musiques! lumières!
Le coeur tendre et pamé se meurt sous les paupières.
Douceur de tous les cieux! Noms de tous les pays!

* * *

Un humide bonheur enveloppe la plaine,
Il semble que le soir retienne son haleine.
Je n'entends que l'écho de mon sang diligent.
Le sublime univers est un rocher d'argent.

* * *

Contre qui mon désir bondit, sanglote et s'use...
O nuit de Bénarès, ô matin de Raguse!
Le parfum des jasmins s'élance à mon côté.
Tu comprends, j'ai le coeur déchiré de beauté...

Comtesse M. DE NOAILLES.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 21 JANVIER, 1909.

La Session Provinciale

Le discours du Trone

Le programme ministériel, tel qu'énoncé dans le discours du Trône, diffère peu, dans ses grandes lignes, de ce que nous avions prévu. Ses points saillants sont en effet la politique nouvelle du Gouvernement en matière de chemins de fer et les modifications projetées à la législature provinciale.

Les lois électorales seront amendées dans un sens plus moderne. Elles adopteront notamment le principe de l'inscription (registration) des électeurs

Les villes (cities), dont les pouvoirs dépendaient jusqu'ici de chartes particulières, nécessitant un grand nombre de "bills" spéciaux, seront à l'avenir régies par une ordonnance générale.

Une mesure du Gouvernement vise à la protection de l'enfance, mesure très sage et qui ne saurait manquer d'être accueillie avec faveur. L'enfant coupable d'une infraction à la loi pourra être éloigné des centres où il serait exposé à commettre de nouvelles fautes ,et placé dans un milieu honnête, disons, chez des fermiers, où il ne recevra que de bons exemples. C'est un projet de loi digne des pays les plus avancés.

"Greater Alberta"

Le gouvernement provincial va soumettre à la Législature ces jours-ci le programme de sa politique de chemins de fer. On sait vaguement qu'il comporte une aide financière à certaines compagnies C. N. R., G. T. P. et autres peut-être, par voie de garantie de leurs obligations. On sait aussi que ces mêmes compagnies désirent surtout s'étendre dans le sud et le centre de la Province. Elles veulent des embranchements qui alimentent leurs lignes principales en leur permettant de pénétrer au coeur même des régions déjà ouvertes et peuplées.

Le gouvernement leur assure son concours. C'est là une politique très saine, et qui ne saurait manquer de s'attirer les sympathies du public et les bonnes grâces de la Législature. Il importe en effet de donner aux centres populeux de la Province la plus grande facilité possible pour l'expédition de leurs produits. Quant à nous, nous voudrions voir le wagon à blé ou à bestiaux à la porte, pour ainsi dire de chaque ferme et de chaque ranch. Améliorons les communications entre nos villes et nos villages: construisons des embranchements aux vieilles lignes; projetons de nouvelles voies vers les centres nouveaux: tout cela est très bien, et nous ne ferons rien de trop.— Mais cela n'est pas tout.

Il est une autre vue de la question qui mérite notre attention. Nous ne devons pas penser qu'au présent: nous devons encore songer à l'avenir. Et l'avenir demande une politique plus vaste, beaucoup plus vaste.

Il ne faut pas limiter notre aide aux parties déjà prospères de la Province, sous peine d'arrêter son développement. Il faut sans doute améliorer, perfectionner l'état de choses actuel: mais il est surtout nécessaire d'étendre, d'agrandir notre Province. Notre mot d'ordre doit être un "Greater Alberta."

Et nous n'avons nullement besoin pour cela de territoire extérieur. Nous pouvons faire un "Greater Alberta" dans les confins mêmes de la province actuelle.

Nous avons au Nord une contrée immense, baignée par le Petit Lac des Esclaves par la Rivière à la Paix, par l'Athabaska, contrée presque inconnue encore, et dont on rapporte pourtant mille choses merveilleuses: richesses forestières et minières, fourrures, terres arables, fleuves et lacs pouvant assurer de faciles communications. C'est tout un pays et qui suffirait à lui seul à des millions d'habitants, et qui est là à nos portes, à quelques centaines de milles à peine d'Edmonton. Et il semble que nous prenions plaisir à le décrier: à le faire voir, et à nous le figurer à nous-mêmes, contre toute évidence, comme très lointain, inaccessible presque, inhospitalier et pratiquement sans valeur. Nous en venons à oublier presque qu'il fait partie de l'Alberta, autrement du moins que sur la carte géographique. C'est notre devoir de nous "l'annexer," d'en faire une partie vivante de la Province. Ce qu'il faut pour cela, ce qui est de toute nécessité pour que le nord sorte de sa solitude et entre dans la prospérité générale, ce sont des lignes de chemins de fer. Celles-ci construites, les pionniers viendront. Dans l'Ouest canadien — comme autrefois dans le Far-West américain — c'est le coup de sifflet de la première locomotive qui an nonce l'arrivée véritable de la civilisation.

Ces lignes, elles devraient être construites, et sans retard. C'est le temps en effet d'aller de l'avant: la Province est prospère; elle n'a pas de dettes; son crédit est excellent sur les meilleurs marchés du monde. Il faut savoir profiter de ces avantages exceptionnels. Leur construction s'impose d'ailleurs. La réclame énorme faite de tout côté aux ressources et à l'avenir de l'Alberta nous amène tous les jours une foule d'immigrants. Les capitaux étrangers s'en viennent aussi plus lentement peut-être, sûrement toutefois.

Capital étranger et immigration ne feront que s'accroître d'année en année. Il faut qu'ils trouvent ici, non pas le champ restreint d'une contrée presque vieille déjà, mais les vastes perspectives d'un pays où tout commence à peine, où tout est à créer, pour ainsi dire. Il faut empêcher à tout prix que le pionnier américain, qui cherche, pour lui et ses fils, un groupe compact de "homesteads," s'en retourne dire dans les Dakotas ou dans la Nouvelle-Angleterre que tout est pris, et qu'il n'est plus possible pour une famille nombreuse de colons de s'établir dans l'Ouest canadien, à moins de sortir des bornes de la civilisation. Il faut être en mesure de recevoir tous ceux qui viendront, être prêt à tout "rush" possible, au risque de voir le courant se porter ailleurs. Sans parler de l'aide à la quelle ont droit les braves pionniers qui, depuis des années déjà luttent courageusement là-bas, attendant avec impatience que la locomotive vienne y faire son oeuvre ordinaire de civilisatrice.

Pour toutes ces raisons, nous verrions, avec la plus grande satisfaction, le Gouvernement provincial pousser aussi loin que possible une politique d'extension de chemins de fer vers le Nord. Le "Boston Transcript," dans une étude récente sur la Province, que nous reproduisons aujourd'hui, indique la possibilité de la construction immédiate de deux voies ferrées, de 400 milles chacune environ, l'une ers le Fort McMurray, sur l'Athabaska, probablement par le lac La Biche, l'autre vers Peace River Crossing. Ce projet n'a rien qui nous effraie. Au contraire, il aurait tout notre encouragement. Deux lignes semblables desserviraient admirablement le nord. Leurs tracés et les points terminus suggérés rencontrent aussi notre approbation. Ces régions qu'il traverseraient ont déjà en effet une certaine importance commerciale, et la "Traverse" de la Rivière à la Paix et le Fort McMurray sont appelés, selon toute probabilité, à devenir des centres considérables, des villes, qui sait, comme celles dont la Province est si fière aujourd'hui.

Il y a eu bien des changements dans le pays depuis vingt-cinq ou trente ans. Qui peut dire ce qu'un quart de siècle peut faire de l'Alberta-Nord, avec le flot d'hommes et d'argent que des communications faciles entraîneraient de ce côté.

Puisque ces lignes devront être construites tôt ou tard, autant les construire tout de suite. Si on nous accuse d'extravagance — accusation que l'avenir réfutera sûrement — nous aurons toujours la satisfaction de n'avoir rien négligé pour la prospérité de notre province. Il vaut mieux, dans tous les cas, avoir trop de chemins de fer que pas assez, tout comme il vaut mieux avoir un pays trop grand que trop petit.

Un Article du "Boston Transcript"

Ce que pense de l'Alberta et de son gouvernement le grand journal americain

"Le gouvernement de l'Alberta inaugurera sous peu une politique de chemins de fer, touchant de près les intérêts du C. P. R., et promettant d'être d'une grande importance pour les lignes américaines du réseau Hill.

Il est sans doute inutile de dire aux lecteurs du "Tanscript" que l'Alberta est la province canadienne située immédiatement à l'est de la Colombie-Britannique, avec laquelle elle se confond presque en différents endroits des Montagnes-Rocheuses.

Riche en mines de charbon, en paturages, en dépôts gazeux et en forêts, l'Alberta possède ce que des experts américains ont déclaré être la surface pétrolifère la plus considérable du monde entier, mais elle est par dessus tout une contrée agricole.

La zone fertile comprend l'immense région inhabitée de la Rivière à la Paix. Des pionniers se dirigent nombreux vers ces planies du nord s'étendant en pente douce vers le Pacifique dont elles ne sont séparées que par une basse chaîne de montagnes.

Le G. T. P. et le C. N. R. poussent activement leurs voies jusqu'à portée de ces terres fertiles, restées le domaine des trafiquants de fourrures, d'Indiens ou de Métis, encore qu'il y a trente ans on ait récolté à sept cents milles au Nord d'Edmonton (soit à onzecent milles au nord de la frontière américaine) du blé qui a obtenu le premier prix à l'Exposition Universelle.

Faire pénétrer la civilisation jusque dans ce nord presque ignoré, telle est la tâche que vont entreprendre le gouvernement progressif et la population de l'Alberta, et nous pourrions dire que la population là-bas, c'est le gouvernement, comme je l'explique rai plus loin.

Le Ministère a l'intention de présenter à la prochaine session de la Législature, une mesure financière de nature à aider le G. T. P. et le C. N. R. à se développer d'Edmonton au Nord en deux lignes principales vers Peace River Crossing et le Fort McMurray, sur l'Athabasca.

Ces lignes auraient chacune une longueur de 400 milles, et aboutiraient à des points distants l'un de l'autre de 350 milles avec entre eux le Petit Lac des Esclaves.

Des embranchements ne manqueraient pas d'être construits suivant le développement du pays.

Ainsi s'ouvriraient non seulement de vastes régions agricoles, mais encore d'importants champs pétrolifères, dépôts gazeux et lits de charbon, sans parler du territoire à fourrures auquel ils donneraient un facile accès.

Dans l'Alberta sud, principalement terrain d'élevage et de culture du blé d'hiver, le C. P. R. a longtemps détenu le monopole du trafic. Monopole dont il a usé avec discrétion et énergie et au mieux des intérêts publics, sans qu'on puisse dire pour cela que le C. P. R. ait construit tou tes les lignes nécessaires, ni que les habitants de la région ne se fussent trouvés mieux de la présence de compagnies rivales. Il n'est pas douteux qu'avec la nouvelle politique provinciale, ils y gagneront au double point de vue du profit et de la satisfaction personnelle de ne plus être à la merci d'un groupe de capitalistes

Le G. T. P. et le C. N. R. projettent tous deux des extensions prochaines au sud-ouest vers Calgary, et le C. N. R. poussera sa ligne plus au sud jusqu'à Lethbridge, au coeur de la contrée du charbon bitumineux, et vers McLeod, le centre important des ranches et de la culture du blé d'hiver.

Des embranchements seraient ajoutés à ces lignes, suivant les projets que le Gouvernement de l'Alberta va sous peu rendre publics. Elles seraient toutes à proximité des lignes américaines de Hill. Et le développement du pays ne manquerait pas d'en faire pénétrer au Canada. Il s'en suivrait infailliblement une rivalité active là où le meilleur si l'on veut des monopoles règne exclusivement.

La province est en mesure de pousser activement cette politique des chemins de fer parce qu'elle ne doit rien, et qu'elle a des revenus importants qui ne manqueront pas de s'accroître à la suite du développement intérieur.

Ces nouvelles voies si elles sont aidées par la province, constituent aussi un capital ou un placement indirect, si l'on veut mais sûr au Trésor d'Edmonton

Comment se fait-il qu'une province qui a commencé sa vie politique il y a à peine quarante mois, sans chemins, sans ponts, sans téléphones ou autes utilités publiques, possède maintenant tous ces avantages en si grande abondance, tout en ne devant rien et en se trouvant aujourd'hui en mesure d'inaugurer ce projet considérable et pourtant raisonnable de construction de chemins de fer.

La réponse ne peut manquer d'intéresser vivement tous les économistes. On a dit à maintes reprises les avantages qui ne peuvent manquer de résulter d'une législature d'un seul parti ou à proprement dire sans parti. C'est ce que la population intelligente de l'Alberta a compris en septembre 1905, en commençant son existence politique, libre de toute attache à un parti arrêté.

Le peuple n'avait pas encore été partagé en deux camps hostiles, se décriant mutuellement. Des efforts dans ce sens avaient été infructueux. Les habitants de la province, le plupart arrivés depuis peu de leur patrie, appartenaient presque tous aux grandes nations. C'étaient des Américains, des Anglais, des Ecossais, des Finlandais, des Scandinaves, des Allemands, des Français. Ils avaient à choisir des hommes capables de prendre en mains l'administration des affaires provinciales qu'allait leur confier le gouvernement d'Ottawa. Ils eurent l'esprit de prendre les meilleurs hommes en vue. Ils étaient libéraux; aux libéraux revient donc le crédit de ce qui a été fait. Mais, de fait, le peuple constitua un gouvernement sans parti. Voilà ce qui en est

Ces hommes capables qui se disaient libéraux — et tous les Canadiens, sauf quelques arriérés, sont des libéraux, dans le vrai sens du mot—furent élus vingt-quatre contre un. On leur donna le contrôle absolu des affaires publiques: question d'honneur par conséquent. Les ministres, qu'on savait entièrement dévoués à la province, eurent pleins pouvoirs.

Ces ministres étaient sûrement des hommes capables. S'ils ne l'avaient pas été, l'expérience eût fatalement échoué, et pis.

Les ministres n'étaient que quatre, tous bien connus pour la droiture de leur vie privée et publique; tous à l'aise, et tous avec ces dispositions sympathiques qu'on est surpris de constater si fréquemment dans cette province

Suite à la page 5



ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Extrait du reglement relatif aux bills prives.

52. Toute demande pour bills privés, entraînant législation par l'Assemblée Législative d'Alberta, sous la cause de "The British North America Act, 1867" soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'une ligne de tramway, d'une route à péage, d'une ligne télégraphique ou téléphonique, la construction ou l'amélioration d'un port, canal ou digue, ou autres travaux semblables, pour obtenir le monopole d'une traversée de rivière ou lac, ou l'incorporation de quelque commerce que ce soit, ou d'une compagnie par actions, ou pour l'obtention d'un droit ou privilège quelconque, ou pour se livrer à n'importe quelle occupation, laquelle affecterait les droits de propriété d'autres parties, ou pour faire un amendement semblable à une loi, requiert un avis clair et distinct, spécifiant la nature et l'objet de la demande, et indiquant le lieu où le travail doit s'accomplir, et signé par le demandeur ou ses fondés de pouvoir; ledit avis devant être publié deux mois entre la cloture de la session suivante et le temps de considération de la pétition, dans quatre éditions de "l'Alberta Gazette" et un autre journal de langue anglaise.

Et sous deux semaines, à dater de la première insertion de cet avis dans "l'Alberta Gazette, deux spécimens du dit bill, avec un reçu du Trésorier Provincial pour la somme de cent dollars, —si le dit bill n'excède pas 10 pages— et de dix dollars additionnels pour chaque, au-dessus de ce nombre,—et suivant le règlement, 450 mots constituront une page, et aussi dans le cas d'un bill incorporant une compagnie, un reçu du régistrateur des compagnies par actions, pour telle somme payable par le ou les demandeurs de l'incorporation d'une compagnie, seront placés par le demandeur dans les mains du clerc de l'Assemblée, dont le devoir est de conserver le dit bill imprimé

Copies des journaux contenant la première et la dernière insertion de cet avis seront envoyées par les parties publiant cet avis, au clerc de l'Assemblée, pour être conservées par le comité des règlements de l'Assemblée Législative.

TABLEAU DES DROITS PAYABLES AU REGISTRATEUR DES COMPAGNIES PAR ACTIONS, SOUS LE REGLEMENT 52.

(Voyez Chap. 20, 1901).

Par une compagnie dont le capital nominal n'excède pas $10,000.... $10

Par une compagnie dont le capital nominal excède $10,000 le droit de $10 mentionné plus haut est dû avec les droits additionnels suivants :

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de $5,000, au-dessus de $10,000 et au-dessous de $25,000.......... $5.00

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au-dessus de $25,000 et au-dessous de $500,000.......... $2.00

Pour chaque $5.000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au-dessus de $500,000.......... $1.00

J. R. COWELL,
Greffier de l'Assemblée Législative.




Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

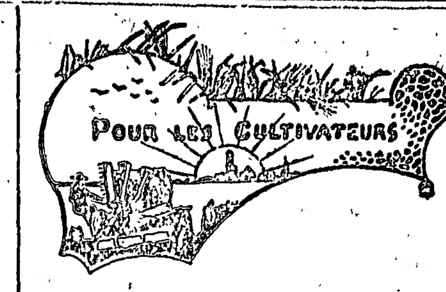
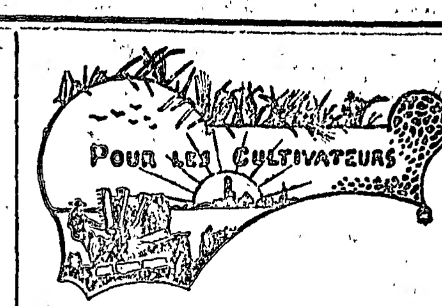
En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Causerie Agricole

J'ai parlé dans mes précédentes causeries sur l'agriculture des succès obtenus cette année au Petit Lac des Esclaves dans la culture des céréales, du blé en particulier. Ceux d'entre les nouveaux fermiers qui ont tenté l'expérience pour la première fois, ont été étonnés de cette abondance inespérée et aussi de la qualité du grain.

Le rendement en farine a aussi dépassé ce qu'on en espérait. Quelques-uns ayant fait moudre leur grain au moulin de la Mission Catholique, l'épreuve a été concluante et les efforts faits pour la culture du blé seront largement récompensés.

Une certaine partie de la population mixte de cette localité et qui était peu expérimentée dans la matière se propose de continuer ses tentatives dans ce but et égaler sinon surpasser ses devanciers en culture. Dans les temps de crise financière que nous traversons, il serait nécessaire que chacun contribue pour sa part suivant ses capacités au relèvement commercial du pays, en faisant valoir ses terres, ses biens en culture qu'on néglige beaucoup par indifférence et aussi par ignorance.

Une bonne impulsion dans ce sens est très désirable, particulièrement sur un côté de notre agriculture qu'il ne faudrait pas négliger.

Je veux parler de l'élevage des animaux. C'est un fait reconnu qu'on a suivi une routine plus ou moins avantageuse et non pas une méthode rationnelle. Jusqu'à présent on s'était peu préoccupé de la provenance de la race, de ses qualités, de ses défauts et même des bénéfices réels qu'on voulait en retirer. Heureusement que parmi les nouveaux colons, en gens bien avisés, plusieurs travaillent à réagir contre cette mauvaise coutume, en introduisant des races pures, quoique parfaitement acclimatées et appropriées au but qu'ils se proposent, c'est-à-dire, la production de bonne viande de boucherie, et l'industrie laitière.

Dans ce pays, l'élevage est d'autant plus facile que nos prairies sont immenses et en certains endroits très favorisées quant à la qualité. Des troupeaux en tiers de bêtes à cornes y vivent en liberté une grande partie de l'année sans aucune dépense pour leurs propriétaires.

Quelques-uns comprendront sans doute l'avantage d'avoir un bon choix de vaches laitières, mais surtout s'ils ont été assez prévoyants pour s'assurer une prolongation de la production du lait par des rations journalières de racines fourragères, ils verront leurs bénéfices augmenter en proportion de leurs soins, car le laitage est toujours d'un prix rémunérateur. Le moyen d'arriver à ce résultat est à la portée de tout fermier en faisant des cultures de racines fourragères telles que betteraves, choux de Siam, carottes, on aura ainsi de quoi entretenir copieusement les vaches choisies dans ce but. Avec une piastre et demie de graines on en aura sufisamment pour semer un arpent qui étant bien fumé peut rapporter 15 à 18 tonnes de bonnes racines. Cette provision peut suffire à l'entretien de 4 vaches. Quelques cultivateurs préfèrent l'élevage en bloc et peuvent disposer d'un certain nombre d'animaux pour la boucherie. Dans cette branche aussi il y a de beaux bénéfices à réaliser, mais quand on aura profité des fourrages, extra de graminées et de trèfle, qu'on se sera procuré en assolements sur sa ferme, on aura doublé son profit.

Il va sas dire que dans toute exploitation agricole l'économie doit régner jusque dans les moindres détails et on doit surtout avoir un grand soin des fumiers qui malheureusement sont très négligés, dans certaines fermes on les laisse sécher, laver par les pluies, ensuite s'évaporer; finalement le meilleur s'en va à rien. On gagnerait beaucoup de conduire ces engrais sur les champs en automne en les enterrant de suite d'un bon labour et on rendrait ainsi à la terre tant soit peu épuisée un regain perpétuel de fertilité. Dans toute localité de la Province il n'y a pas que des fermiers, il y a aussi des ouvriers de tous métiers qui sont intéressés à la réussite de la classe agricole, ce sont en particulier ceux dont on emprunte les services pour constructions et réparations en tous genres, tels que les charpentiers, charrons, forgerons, bourreliers, etc., et qui comptent beaucoup sur la valeur des récoltes, d'abord pour vivre, ensuite améliorer leurs installations tout en continuant à offrir leurs services, guettant pour ainsi dire le moment favorable de pouvoir diminuer leurs prix. A tel auxiliaires qui ont un droit particulier à notre abondance, il serait juste qu'on leur rende la vie moins couteuse, qu'on les aide au besoin puisque ils sont indispensables; que les produits divers récoltés sur les fermes leur soient offerts à des prix raisonnables, comme la viande, le lait, les oeufs. Ce sera comprendre la véritable solidarité à l'encontre d'un égoïsme toujours croissant et qui ne tend qu'à s'entredéchirer.

UN TEMOIN.

Petit Lac des Esclaves.

Exposition Provinciale de Grains de Semences

Liste des Prix.

On a terminé les préparatifs nécessaires pour la troisième exposition annuelle de grain de semence, qui se tiendra les 3, 4 et 5 février prochain à Calgary, C. M. R. Drill Hall, sous les auspices du département provincial d'agriculture.

Les prix accordés aux exposants cette année supérieurs à tous ceux qui ont pu être offerts à des expositions de ce genre, dans l'ouest.

Pour le blé d'hiver "Alberta Red," l'avoine "Banner" et toute sorte d'avoine convenable pour la mouture, le total des prix est de $60.00; se divisant comme suit: $20.00; $15.00; $12.00; $8.00, et $5.00.

Les prix ci-après sont offerts pour le blé de printemps: "Red Fife," et toute autre sorte de blé dur de printemps, ainsi que d'avoine: $18.00; $16.00; $10.00; $6.00 et $4.00.

Pour le blé non considéré comme "dur", les prix sont de $15.00; $12.00, $8.00 et $5.00.

$30.00 sont accordés pour l'orge à 2 ou à 6 rangs, divisés en $15.00, $10.00 et $5.00.

La liste des prix comporte également des récompenses pour les pois; la graine de lin, de mill, de Brome grass, rye grass, red clover, Alsike clover et d'alfalfa.

Pour chacune de ces variétés, le montant offert est de $25.00 repartis en 3 prix: $12.00; $8.00 et $5.00.

Des prix sont également offerts pour l'identification de semences non qualifiées.

Les trophées d'argent d'une valeur de $100.00 offerts pour les meilleurs 5 minots de blé de printemps, de blé d'hiver "Alberta Red," d'avoine propre à la mouture et d'avoine à 6 rangs constitue un prix fort attrayant.

Le trophée donné pour le blé est offert par "The Farm Crops Magazine," de Winnipeg.

Les éditeurs de ce journal offrent, en outre un prix de $50.00 au gagnant de ce trophée, et deux autres prix de $30.00 et $20.00

Le trophée pour le blé d'hiver est présenté par "l'Alberta Pacific Elevator Co." de Calgary; celui de l'avoine, par les succursales de Calgary et Strathcona de la "Brackman-Ker Milling Co., et celui de l'orge à 6 rangs par la Calgary Brewing and Malting Co.

Chaque trophée doit être gagné trois fois par le même exposant avant de devenir sa propriété.

En plus de ces prix divers, la "Canadian Seed Growers' Association" en donne pour un total de $288.00 à ses membres exposants.

Afin de placer sur le même plan tous les exposants, le Département d'Agriculture remboursera tous les frais d'envois de grain, à l'exposition, au-dessus de 50 cts., à l'exception de classes spéciales, qui sont remboursées au-dessus de $1.00.

D'intéressantes conférences relatives aux meilleures semences seront faites durant le cours de l'exposition.

Des arrangements ont été conclus avec les compagnies de chemins de fer pour permettre aux fermiers de profiter de billets à prix réduit.

Soins à donner aux Poulains

Après le sevrage, les poulains seront placés deux à deux dans la même écurie ou enclos.

A cette époque de la vie, il est bon de séparer les sexes. La nourriture des poulains nouvellement sevrés, doit être variée abondante et de bonne qualité. Les anglais donnent aux poulains de 6 à 12 mois, jusqu'à 16 lbs d'avoine par jour. Nous admettons que c'est une forte ration, mais nous sommes certains que le poulain dans sa première année peut, sans inconvénient, consommer 4 repas d'avoine de 1½ lbs à 2 livres chaque Il faudrait associer à l'avoine au foin et à la paille, des fourrages verts ou des carottes. Les aliments doivent être distribués en petite quantité et souvent.

On surveillera très attentivement les pieds qui sont alors si sujets à changer de direction, et si nécessaire, les faire "parer" par un homme compétent, car beaucoup de poulains souffrent de formes (bourrelet, ring bone, cordon) par le fait d'avoir laissé pousser le sabot outre-mesure.

Les soins à donner la deuxième année diffèrent peu de ceux que nous venons de décrire mais n'oubliez jamais que l'on ne nourrit pas le poulain seulement avec du foin, des carottes, des betteraves, etc., mais qu'il faut toujours y joindre de l'avoine.

C'est vers l'âge de 2 à 3 ans que l'on doit châtrer les poulains. C'est aussi à cette époque qu'on commence à les faire travailler. Il ne faut pas à cet âge donner un travail trop dûr, mais bien proportionné aux forces et à l'état des organes. Les os alors, n'ont pas assez de force et de densité; les muscles ne sont pas assez forts; les articulations manquent de solidité.

Vers l'âge de 3 ou 4 ans on doit doubler les rations de 2 ans.

Le dressage attirera particulièrement l'attention de l'éleveur, qui préparera le poulain à recevoir la bride et la selle et à se laisser monter et à porter le cavalier, de même qu'à être attelée avec voitures d'été et d'hiver. Il faut être très patient lorsque l'on dresse un poulain, car avec la douceur vous ferez ce que vous voudrez de votre poulain, tandis qu'en usant de vigueur vous n'en ferez qu'un mauvais sujet

Peut-on prédire le sexe du poussin?

Il est impossible de prédire le sexe d'un poussin, non encore éclos, quoique certaines circonstances puissent donner lieu à la production d'un plus grand nombre de sujets de l'un ou de l'autre sexe.

Les oeufs récoltés au commencement de la saison produisent généralement plus de coqs que de poules. C'est aussi le cas lorsqu'un coq n'a qu'un nombre fort restreint de poules à féconder. La raison en est que le coq est alors dans toute sa vigueur, laquelle diminue dans le premier cas, à mesure que la saison avance.

Si le coq reproducteur est vieux et que les poules soient jeunes, on obtiendra plus de poules que de coqs; le contraire a lieu si le coq est jeune et les poules vieilles.

Quant à la forme des oeufs, elle varie suivant l'âge des poules; ainsi les oeufs des poulettes sont naturellement plus petits et plus pointus que ceux des vieilles poules.

Les oeufs longs et pointus ne donnent pas plus de coqs que les ronds.

Au dire de certaines personnes, l'oeuf produit un coq si la couronne (chambre à air) en est horizontale; une poule, si elle est oblique, c'est-à-dire, de biais.

LE PORC YORKSHIRE

L'élevage du porc pour le production de la viande destinée à l'exportation est devenu, depuis quelques années, l'une des grandes industries de l'agriculture canadienne.

Pour développer davantage cette industrie nous devons adopter les races de cochons les plus aptes à cette grande industrie du bacon. L'une de ces races est le grand Yorkshire. C'est celui qui est doué de la plus forte santé, qui est le plus fécond, le plus doux, le plus précoce et qui possède la plus grande puissance d'hérédité.

"Les grands Yorkshires sont plus rustiques et moins sujets à la maladie que nos cochons indigènes. Il y a quelques années j'avais 70 cochons du pays et 46 grands Yorkshires croisés. Le choléra se déclara dans le troupeau: je perdis tous les cochons du pays tandis que seulement quatre des croisés Grands Yorkshires moururent. Je soignai pendant quelque temps les 42 qui me restaient de ces croisés et les vendis cinq centins plus cher que le prix courant pour les autres cochons. Ils me rapportèrent $460. Si les 70 que j'avais perdus eussent été des Grands Yorkshires croisés, et que je les eusse réchappés dans la même proportion, j'en aurais retiré $704 de plus."

UN ARTICLE DU "BOSTON TRANSCRIPT."

Suite de la page 4.

priviligiée; pas démagogiques, mais bons camarades; religieux et sobres; et, ce qui est le plus remarquable, et mérite d'être retenu, peu éloquents: en somme, des hommes tranquilles. Le tribun verbeux est une calaminité. Ses exploits sont cause partout qu'un grand nombre de gens prennent son verbiage pour un discours sensé et ses aptitudes d'homme d'état. Les ministres de l'Alberta sont très capables d'expliquer simplement ce qu'ils croient bon et utile et ils savent aussi convaincre leur auditoire. Je les ai entendus en 1905, eux et leur principal adversaire, un bouillant orateur. J'ai vu tout de suite qu'il serait battu à chaque rencontre. Les auditeurs, en effet, tenaient peu compte de toutes ces rodomontades et croyaient sur parole tout ce que disaient les autres, paisiblement et sans grandes phrases. Ils se montrèrent par exemple, aussi vifs en action qu'ils avaient paru lents, et même gauchés, à la tribune.

L'absence d'opposition à la Chambre a eu d'heureux effets. D'abord, on n'a pas perdu de temps à se quereller, à se soupçonner, à s'insulter, comme cela se pratique malheureusement trop souvent dans un gouvernement de partis.

Une économie considérable aussi a résulté du peu de longueur des débats. Les électeurs ne se rendent pas toujours compte de ce que coûte le verbiage de certains députés. A Ottawa, il représente $28 par minute, si l'on comprend toutes les dépenses passées, au compte des dépenses de la législature, telles que papier, impression, aide, etc. Et ces dépenses sont bien souvent encourues pour d'inutiles disputes, pour la discussion de scandales imaginaires, que déterre l'opposition. Ce verbiage fait perdre aux ministres un temps précieux qu'ils devraient employer aux affaires publiques; les ennuie, les fatigue, les empêche de donner toute leur attention à leurs affaires et fait que bien souvent des questions importantes sont traitées à la hâte. Le gouvernement sans parti a soustrait l'Alberta à tous ces ennuis. Elle a économisé aussi, au profit des travaux publics et de l'agriculture, des sommes considérables. Nous ne saurions trop insister sur les avantages du système. L'ouvrage a été bien fait par tous. Le seul avocat du ministère, M. Cross, un homme dans la trentaine seulement, était bien décidé à ne pas tergiverser avec des intérêts qui se croyaient tout puissants dans les élections. Il résolut le problème des taxes du C. P. R. Il défit le "trust" du bois, libérant ainsi les pionniers des prix outrés qu'ils avaient à payer pour les matériaux de construction. Il sut établir l'ordre et faire respecter la loi dans toute cette immense étendue, faisant de l'Alberta une province modèle. Il abolit les "bars" ne dépendant pas d'hôtels, et réduisit le nombre des licences dans les villes et les campagnes au point que jeunes et vieux sont presque à l'abri de la tentation de boire. Il fit observer la loi du dimanche par les grandes compagnies de chemins de fer aussi bien que par les petits commerçants..."

... ...

NOTES LOCALES.

Mlle B. Chave, de St-Albert était en ville la semaine dernière.

Etait également en visite à Edmonton, M. Omer St-Germain, de Morinville.

Lundi prochain le 25 courant les dames de l'autel de l'Eglise St. Joachim donneront réception aux salles des Chevaliers de Colomb. Admission 25 cents.

A l'assemblée générale de la Société des Dames de l'autel de l'Eglise St-Joachim tenue le 20 décembre dernier, l'élection des officiers pour l'année 1909 eut lieu et donna les résultats suivants:

Présidente, Madame Boucher, vice-Présidente, Madame Bérubé; Secrétaire, Madame J. Royal; Trésorière, Madame Silver.

Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge.

NECROLOGIE

Samedi dernier, est décédé à sa demeure, cinquième rue, M. Harrison Young, l'un des plus anciens pionniers de l'Alberta Nord M. Young, qui habitait Edmonton depuis 21 ans, était très connu et très estimé ici. Il naquit en 1848, à Montréal; il était le fils de l'hon. John Young, un des fondateurs de Montréal, comme centre commercial, à qui en souvenir de cela, le ville éleva un monument. A dix-sept ans, M. Harrison Young entra au service de la Cie de la Baie d'Hudson, et depuis cette époque il habita le Nord-Ouest.

En 1874 il épousa une des filles du Rév. George McDougall, le missionnaire Méthodiste bien connu. Jusqu'en 1887 M. et Mme Young séjournèrent dans le Nord époque à laquelle ils vinrent résider à Edmonton.

Il y a 17 ans, M. Young avait été nommé inspecteur des Pêcheries, pour les Territoires du N.-O.

En 1902, il fut chargé de la station météorologique d'Edmonton.

Jusqu'à sa mort il remplit ces deux fonctions.

Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier au milieu d'une considérable affluence.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme J.-F. Duhamel, née Béatrix Léveillée.

Mme Duhamel était agée de 26 ans; elle a succombé aux suites d'une opération a l'hôpital Misericordia d'Edmonton. Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier à l'église de l'Immaculée Conception, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mme Duhamel laisse après elle deux enfants et un époux. Les autres membres de sa famille se composent de son père, de sa mère, deux frères et une soeur à Edmonton, et deux autres soeurs dans la province de Québec

L'enterrement se fera au cimetière de Morinville. Les porteurs du corbillard étaient: MM P. Maisonneuve, E. Patenaude, F Léger, A. Gariépy, X. Véronneau, J.-R. Léveillée.

L'AMICALE FRANCAISE.

Lundi dernier a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Amicale Française, pour le renouvellement des membres des comités d'honneur et actif pour l'année 1909.

Les sociétaires s'étaient réunis en grand nombre à cette occasion, et c'est au milieu d'une salle comble que l'on a procédé à la mise aux voix des diverses candidatures.

Les conditions exigées pour être élu aux fonctions de membre des comités étant assez difficiles à remplir, il avait été décidé que les élections se feraient à la majorité relative, par vote secret.

Voici quels furent les résultats des élections:

Comité d'honneur, Président: M. Delavault, agent consulaire de France, à Edmonton, majorité, 2; 1er Vice-président: M. Bureau, de Paris, élu par acclamation; 2e Vice-président: M. Bouillon, ingénieur du G. T. P, majorité 13.

Comité actif, Président: M. Le Breton, majorité 14.

Vice-Président: M. Dumas majorité 5.

Secrétaire: M. Michelet, majorité 9

Trésorier: M. Corberan, majorité 6.

Comité:

MM. Velatte, 9; Bidouze, 5; Brutinel, 4; Colas, 4; Kremer, 3.

Au cours de l'assemblée, il a été décidé que, dorénavant, il y aurait une réunion récréative tous les premiers dimanches du mois, dans l'après-midi.

A l'issue de la réunion, des félicitations ont été votées au comité sortant pour son dévouement dans ses fonctions durant l'année précédente.

LES NOTRES DANS L'OUEST

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine suivante la publication d'un très intéressant article d'un grand journal de Montréal, où l'hon Sénateur Roy expliqu ela situation des nôtres dans l'Ouest

L'EXPLOITATION DE NOS RICHESSES.

Nous avons eu le plaisir de recevoir à nos bureaux la visite de notre ami, M. R. Brutinel, de la Yellow Head Pass Coal and Ry Co, dont nous avons publié la demande d'incorporation dans nos derniers numéros.

M. Brutinel, qui est à Edmonton pour quelques jours, nous a donné d'excellentes nouvelles de l'entreprise importante qui contribuera à développer, sur une vaste échelle, l'industrie minière dans notre province. Les arrangements financiers de la nouvelle société sont terminés. Les diverses compagnies de chemin de fer sont très favorables à l'entreprise et les contrats avec ces compagnies sont en voie de préparation.

La construction d'un chemin de fer des mines au G. T. P, sur la rive est de la rivière Embarras, sera poussé activement et, à moins de difficultés matérielles imprévues, la compagnie mettra du charbon sur le marché l'hiver prochain, les travaux d'exploitation devant commencer, sans délai, dès que l'hiver sera achevé.

Notre ami est enchanté de l'accueil fait au projet de cette importante exploitation dans les milieux financiers de la Province de Quebec et qui permet d'augurer bien du succès prochain

Nous félicitons les directeurs de cette jeune et déjà puissante compagnie, dont l'esprit d'entreprise et l'énergie font honneur à l'élément français de l'Ouest.

JAMES FAX.

Le comique des comiques James Fax sera à Edmonton durant le cours de février. Sa création des rôles est originale, et la source continuelle de rires. Nul doute qu'à chacune de ses représentations il y ait grande affluence.

"LE SAMEDI."

No du 23 janvier 1909.

Extrait du Sommaire: Gravure frontispice: Pour le Bal. Grand concours de Noël avec 75 prix de valeur variant entre 50c et $40.00. Carnet éditorial: les almanachs. Tribune politique: revue des idées libérales et entretiens conservateurs. Souvenances, poésies. Aventures de Trois Nains, illustrées. Nouvelles aventures de Trampinel, illustrées Encyclopédie. Recettes et renseignements. Bluette médicale. Concours de devinettes. Casse-tête chinois. Commencement de l'émouvant feuilleton "Le Mort qui parle," par Paul Bertnay, l'auteur des plus beaux et des plus aimés romans du jour. Ne manquez pas le premir No. Page féminine. Chroniquette. Par-ci Par-là, etc., etc.

En vente partout: 5c au Canada, 7c aux tatsUnis. Numéro spéciment par la poste. 5c en s'adressant au "Samedi," 198, boulevard St-Laurent, Montréal.

POLITIQUE PROVINCIALE DE CHEMINS DE FER POUR LA SASKATCHEWAN.

Régina (Sask.) 19 janvier. — Durant son discours, l'hon. M. Calder a présenté une motion à l'effet de garantir les obligations du G. T. P. et du C. N. R. pour la construction de lignes provinciales.

Il remarqua qu'aucune de ces compagnies n'avaient demandé une telle assistance, mais il la déclara nécessaire pour la construction de nouvelles voies de transport.

Après une réponse à ce discours de M. Haultain, le premier ministre Scott monta à la tribune et demanda que la motion fut soumise à la juridiction de la Commission des Chemins de fer.

Cette résoluion fut adoptée à l'unanimité et renvoyée à une commission sans débats.

La garantie des obligations des deux compagnies concerneraient les lignes suivantes.

G.T.P.—Lignes à travers le Township 22, rang 6, environ 40 milles. Embranchement de la ligne principale entre le 108 et 109ème degrés de longitude environ 45 milles. Ligne du township 22, rang 6, à Régina, environ 110 milles.

C.N.R.—Une ligne de Craven sur la rivière Qu'Appelle, à un point entre Adam's Ferry et Braucepath sur la ligne de Prince Albert.

Un embranchement d'un point entre Aylesbury et Davidson sur la Qu'Appelle, à un point près du rang 16 sur le C.N.R.

L'embranchement de Goose Lake environ 190 milles.

Une ligne de Maryfield aux terrains carbonifères de Souris près de Roche Percée, environ 25 milles.

Une ligne du C.N.R. près de Maryfield àun point du rang 17 ouest du 9ème méridien, environ 135 milles.

Un embranchement, de la ligne principale du C.N.R près Dalmeney, courant au N.E. sur une distance d'environ 40 milles.

Un embranchement allant de Battleford dans une direction N. O. pendant environ 40 milles.

NOUVELLES REGIONALES

(Suite de la page 1)

dernières élections municipales d'Edmonton.

Il a été également proposé par M. Daniel Ferguson, secondé par MM. Ouellette que copie de cette résolution soit adressée au "Courrier de l'Ouest" pour publication

Ces jours derniers, M W. Bredin, M.P.P., réunissait les électeurs du Petit Lac des Esclaves.

Les adversaires du Gouvernement étaient invités à venir critiquer l'administration libérale, ou la conduite parlementaire de notre député.

M. Bredin parla le premier; son discours très documenté fut fort applaudi.

Les orateurs qui suivirent, dont quelques-uns sont conservateurs, furent unanimes complimenter notre représentant sur ses travaux au Parlement provincial.

Un des orateurs interprêta, je crois, le sentiment général en terminant son discours par ces mots:

"M. Bredin, nous ne formulons qu'un voeu; celui que vous continuiez votre même ligne de conduite."

L'assemblée se termina par un vote de confiance au présent gouvernement.

MARCELIN, (Sask.)

A l'occasion de l'Epiphanie, M. et Mme Marcelin avaient invité chez eux, à une soirée de famille ,tous les gens mariés de l'endroit.

Les "bachelors" et les jeunes filles avaient été impitoyablement exclus, comme élément trop bruyant.

Le plaisir n'en a été que plus grand.

Rien n'a manqué: souper, vins, liqueurs fines, cigares, tout était exquis.

Il n'y a pas eu de danses, bien entendu, mais en revanche la musique fut charmante; chacun tenant à honneur de donner sa chanson.

Etaient présents les personnes dont les noms suivent:

M. l'abbé Chauvin, curé, M. et Mme Victor Lalonde, M. et Mme Georges Boyer, M. et Mme Paul Côté, M. et Mme Treflé Bonin M. et Mme Ernest Côté, M. et Mme Alex. Venne, M. et Mme J. Craig, M. et Mme Nap. Despins, M. et Mme William Lalonde, M. et Mme Aug. Bonin, le Dr Bourgeault et sa Dame, M. et Mme Alfred Marcelin, M. et Mme Jules Sarrazin, M. Gauthier et M. Lehouillier.

Durant cette agréable soirée, il a été sérieusement question d'établir un section de la Société St Jean-Baptiste, afin d'unir encore davantage les Canadiens-Français de l'endroit.

ABONNEZ-VOUS

AU

Courrier de l'Ouest

Le seul journal de langue française à l'ouest de Winnipeg.

ABONNEMENT:

Canada..........	$1.00	par an
Etats-Unis..........	1.50	"
Europe	2.00	"

"LE COURRIER DE L'OUEST"

EDMONTON, ALTA.

Drawer 50.